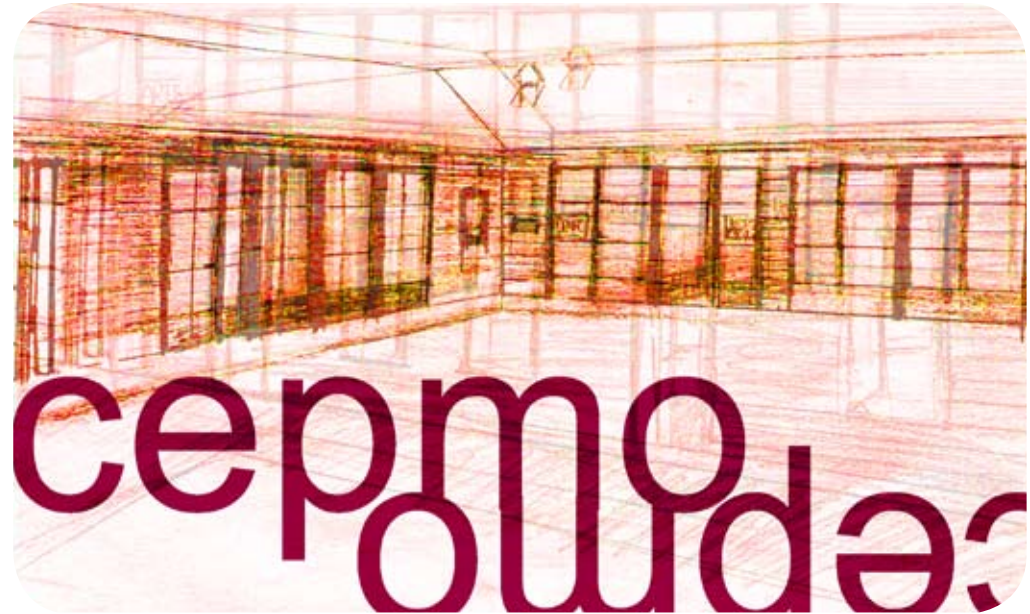




T'RAITER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

© L'ensemble des visuels de ce document a été réalisé par des élèves du CEP MO dans le cadre d'activités pédagogiques.



Créé en 1982, l'établissement a été conçu originellement pour tester le croisement de l'enseignement général et technique et un mode de gestion d'établissement en dehors des normes administratives en vigueur (gestion par l'équipe enseignante).

A l'issue des premières expériences menées, le projet d'établissement s'est structuré autour d'un axe ayant pour objectif de former, de socialiser, de responsabiliser au sein de sa structure expérimentale des élèves en rupture avec l'institution ou avec leur famille, des récurrents, des élèves en grande difficulté scolaire ainsi que des élèves en recherche d'une scolarité différente, impliquant un renforcement du lien humain que viennent chercher la plupart des élèves, nécessitant une présence accrue des élèves et des enseignants au sein de la structure.

Aujourd'hui, le CEPMO s'est ancré dans le paysage éducatif par les spécificités de son projet ainsi que par le public qu'il accueille. Reconnu par l'institution suite aux différentes inspections menées, le projet du CEPMO dont les objectifs généraux restent inchangés depuis plusieurs années n'est pas une entité figée dans ses méthodes. L'évolution des problématiques adolescentes nécessite pour les membres qui composent l'équipe pédagogique une remise en question permanente des outils qu'elle crée.

A la fois lieu unique dans son organisation et dans sa façon d'appréhender l'élève dans la globalité de ses problématiques par les moyens spécifiques mis en place, le CEPMO est aussi un lieu d'expériences venant nourrir la réflexion de l'institution sur le système éducatif pouvant déboucher sur le transfert à une échelle plus grande de certaines de ses méthodes.

■ OBJECTIFS POURSUIVIS

- Préparer autrement le baccalauréat.
- Elaborer et mettre en oeuvre une réelle pédagogie différenciée afin de permettre à chacun de réussir.
- (Re)donner l'envie d'apprendre.
- Eduquer à l'autonomie et à la responsabilité.
- Vivre activement sa formation avec les autres.
- Favoriser la réussite de tous les élèves.

■ Présentation

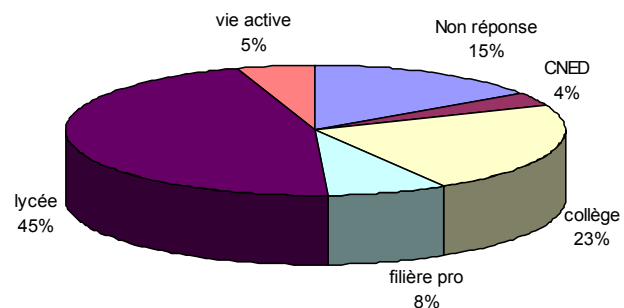
- Population moyenne élèves : entre 95 et 120
- Nombre de postes enseignants : 17,5
- Infirmière : 1/4 de poste
- Nombre d'A.E.S.H. : 4

■ Le CEPMO en quelques chiffres

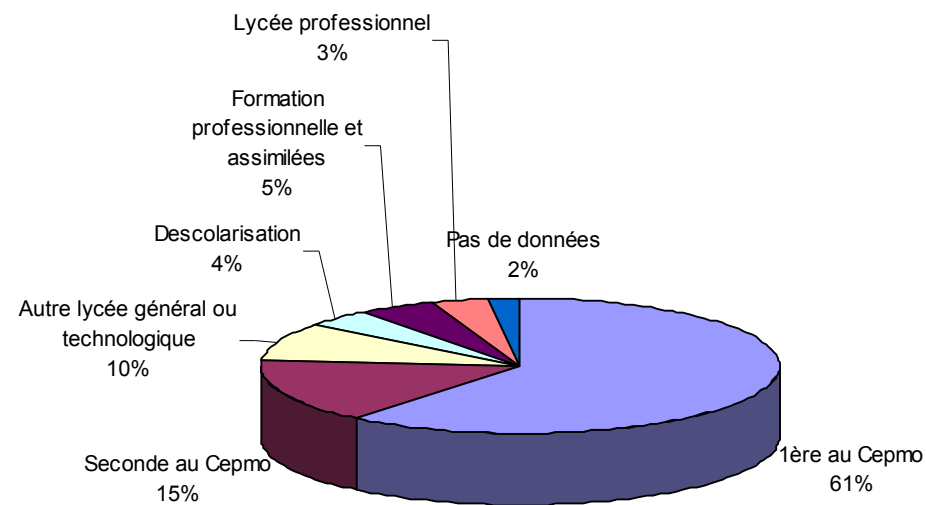
- Des élèves très majoritairement issus de l'académie de Poitiers
Sur ces six dernières années la proportion des élèves scolarisés au CEPMO et venant de l'académie de Poitiers s'élève à 68%.

- Une proportion d'élèves boursiers dans la moyenne nationale
La proportion de boursiers au CEPMO est de 31%.

- Des origines scolaires variées



- Orientation post-CEPMO à l'issue de la Seconde

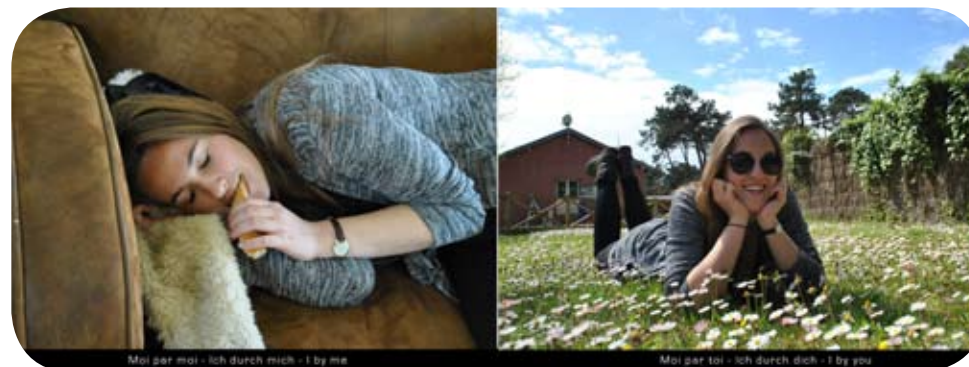
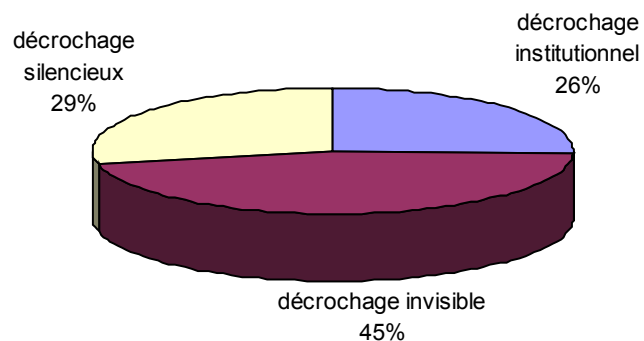


LES DÉCROCHEURS AU CEPMO

Ces dernières années ont vu se développer en France l'expression « décrochage scolaire » pour désigner certains parcours scolaires « problématiques ». Le décrochage peut prendre différente forme allant du décrochage « invisible » (l'élève est présent mais désinvesti des apprentissages) au décrochage institutionnel (l'élève n'est pas inscrit dans un établissement scolaire) en passant par le décrochage silencieux, caractérisé par un grand absentéisme.

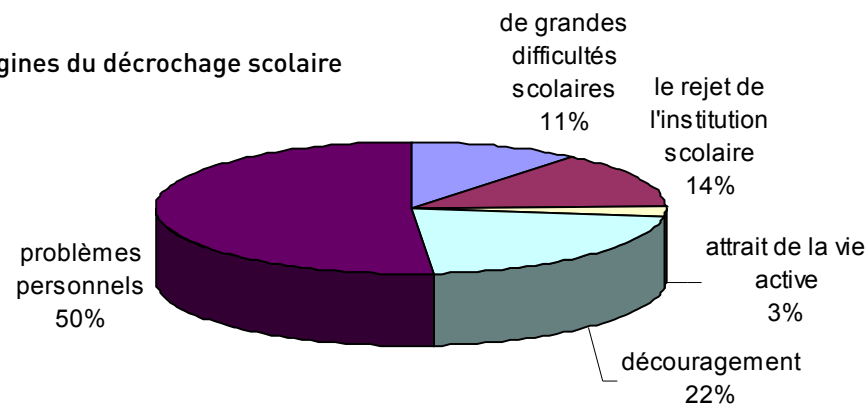
- Au CEPMO en 2014/2015 nous accueillons 41% d'élèves qui répondent à ces critères, répartis comme suit :

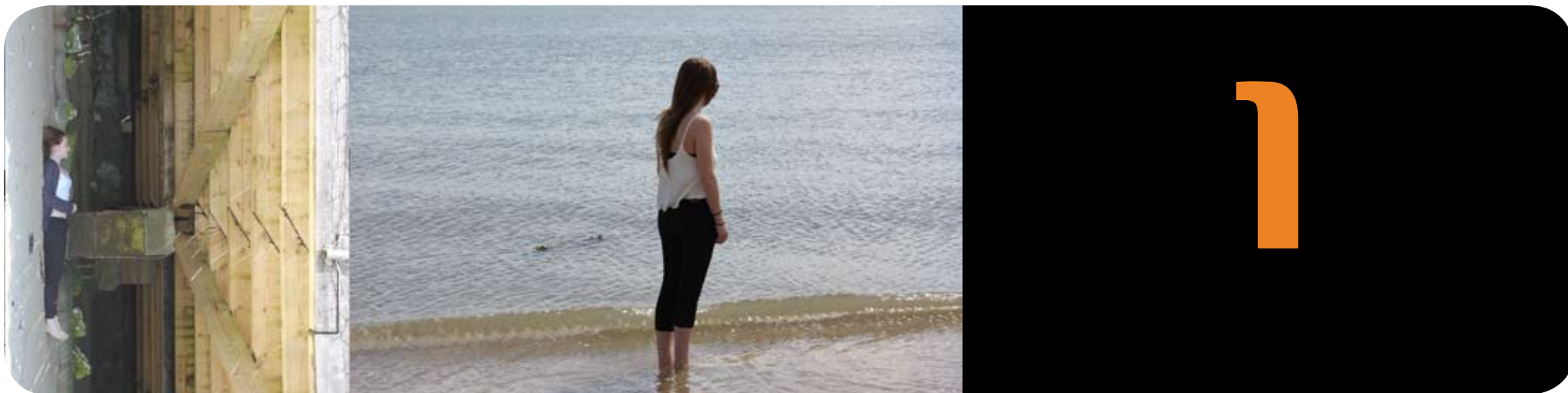
• Manifestation du décrochage scolaire



- Les causes de cette rupture sont diverses. Les élèves ayant des problèmes personnels représentent la majorité de nos « décrocheurs », ces élèves souffrent de leurs addictions, de maladies ou de problèmes familiaux. Pour les autres la cause du décrochage se trouve dans le système scolaire qui peine à prendre en charge efficacement les difficultés scolaires de chacun, à mettre en confiance les élèves et à donner du sens aux apprentissages.

• Origines du décrochage scolaire





■ Traiter le décrochage scolaire

Le traitement du décrochage scolaire au CEPMO ne s'appuie pas sur une action spécifique mais un ensemble de dispositifs croisés permettant de traiter cette problématique en fonction du profil des élèves accueillis. Ces dispositifs nécessitent une approche systémique et coordonnée de l'élève décrocheur par l'équipe enseignante. Ils articulent **pédagogique et éducatif**. Cette idée intègre également le mélange des publics. Ainsi, nous accueillons aussi des élèves sans problématique particulière mais en recherche d'alternatives pédagogiques, d'un autre rapports aux savoirs et aux enseignants ou d'enseignements spécifiques dispensés dans notre établissement.

DISPOSITIFS PRINCIPAUX ■

- Tutorat
- Evaluation par compétences transversales
- Hétérogénéité positive du profil des élèves
- Autoévaluation
- Autonomie de vie de l'élève
- Dispositif Phoenix
- Travail en réseau avec les acteurs médicaux-sociaux*
- Soutien scolaire
- Projets parascolaires
- Formations professionnelles diplômantes en parallèle des cursus traditionnels

■ OBJECTIFS POURSUIVIS

- Donner du sens à la scolarité
- Analyser les freins et les réussites à l'école
- Redonner de l'appétence pour les savoirs.
- Avoir une fréquentation régulière de l'école qui peut passer par des paliers de progression
- Rétablir un dialogue constructif avec les adultes référents et au sein de la famille
- Se projeter dans un projet à court terme au sein du lycée et à moyen terme où le lycée n'est qu'un moyen transitoire pour aborder un autre projet de formation.
- S'investir dans la vie citoyenne du lycée
- Accepter l'idée de trouver de l'aide auprès des partenaires extérieurs si nécessaire
- Permettre la réussite de tous



2

■ Les dispositifs pédagogiques

■ Evaluation sans note

L'abandon du système notal se justifie par la volonté de faire rupture avec un outil d'évaluation qui hiérarchise plus les individus entre eux en leur conférant une valeur symbolique liée aux chiffres plus qu'elle ne renseigne l'élève sur l'état de ses apprentissages. Dès l'origine du projet expérimental, il y a l'idée de laisser place à une forme d'évaluation qui articule mieux les aspects formatif et sommatif. Cette réflexion se traduit par l'utilisation de grilles de compétences, communes à plusieurs disciplines, ayant pour visée d'objectiver les évaluations des productions des élèves. Après 30 ans d'expérience, il apparaît clairement que ce mode d'évaluation sert le climat scolaire, aide parfois certains élèves à reconstruire une image positive d'eux-mêmes et favorise un apprentissage progressif de tâches complexes



■ OBJECTIFS POURSUIVIS

- Reconstruire le rapport de l'élève avec l'évaluation afin de renouer positivement avec le lieu « Ecole ».
- Favoriser des apprentissages progressifs et cumulatifs.
- Favoriser les transferts de compétences inter-disciplinaires.
- Amener l'élève à porter un diagnostic lucide quant à sa progression.
- Etablir une communication plus fluide entre l'enseignant et l'élève concernant les apprentissages.
- Permettre à l'élève de devenir acteur de sa scolarité.

■ MOYENS MIS EN OEUVRE

La mise en place de l'évaluation par des grilles de compétences communes est permise par :

- La généralisation du système d'évaluation à l'ensemble de l'établissement ;
- La participation des enseignants à l'élaboration des grilles et leur adhésion à cette forme d'évaluation ;
- L'appropriation par les élèves des grilles et de leur contenu (dans chaque champ de compétence évaluée, l'évaluation s'appuie sur des étapes faisant référence explicitement à des tâches de plus en plus complexes à réaliser, permettant ainsi à l'élève de comprendre les critères de réussite) ;
- Des dispositifs annexes favorisant la communication entre l'évaluateur et l'élève afin d'explicitier les attentes, et les remédiations potentielles (Soutien, Auto-évaluation, Bilan de fin de période...)

Le système d'évaluation au CEPMO sert d'abord la formation de l'élève avant de l'évaluer sommativement. L'évaluation sans note permet de pacifier la relation d'apprentissage tout en facilitant la progression de l'élève.

■ PUBLICATIONS

- Article sur le site du CARDIE
- Cette expérience fait partie des exemples soumis à la réflexion de la Conférence nationale sur l'évaluation des élèves organisée par le ministère de l'Education nationale.

GRILLE D'ÉVALUATION PAR COMPÉTENCES TRANSVERSALES COMMUNES

	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5	Etape 6
MOBILISER SES CONNAISSANCES	Restituer partiellement des connaissances (mots clés, exemples, vocabulaire, conjugaison)	Utiliser les connaissances requises (mots clés, exemples, vocabulaire, conjugaison) en lien avec la question	Mobiliser des connaissances qui répondent suffisamment à la question	Savoir transférer des connaissances spécifiques qui répondent adéquatement à la question (maîtrise du vocabulaire spécifique)	Opérer un retour critique adéquate (contester, approfondir, prolonger, hiérarchiser) sur des connaissances spécifiques	Opérer un retour critique adéquate et argumenté (hiérarchiser, approfondir, contester/objecter, ouvrir) sur des connaissances spécifiques et maîtrisées
ANALYSER	Identifier la nature du document Prélever quelques informations	Observer, décrire le document, le phénomène. Dégager l'idée ou les idées principales. (Indiquer, montrer du doigt)	Distinguer les idées principales et secondaires Mettre en lien les éléments de façon logique.	Restituer partiellement des connaissances (mots clés, exemples, vocabulaire, conjugaison)	Sélectionner les éléments pertinents en lien un objectif ou une problématique adéquate. Emettre toutes les hypothèses / Dégager toutes les idées implicites	Prolonger l'analyse par un questionnement. Avoir un retour critique sur l'analyse effectuée
ARGUMENTER JUSTIFIER	Enoncer une idée en lien avec la question	Justifier à l'aide d'un argument ou d'un exemple	Justifier en mettant en lien un argument et un exemple	Justifier en mettant en lien des arguments et des exemples en nombre suffisant et appartenant à des domaines variés		
STRUCTURER COMPOSER	Séparer, distinguer les idées	Faire des familles d'idées	Ordonner les familles en faisant apparaître les liens logiques (plan détaillé)	Bâtir un plan détaillé en lien avec une problématique et articuler son raisonnement	Bâtir un plan détaillé en lien avec une problématique pertinente et articuler son raisonnement	
COMMUNIQUER RÉDIGER S'EXPRIMER	S'exprimer de façon partiellement compréhensible	S'exprimer de façon compréhensible, formuler correctement ses réponses	Maîtriser la langue et utiliser le niveau de langue adapté.	Elaborer des phrases complexes et utiliser un vocabulaire riche.		
	Ebauche des modes de représentation spécifiques	Maîtrise partielle des modes de représentation spécifiques	Maîtrise des modes de représentation spécifiques	Proposition de modes de représentation spécifiques		
SAVOIR-ÊTRE ÉLÈVE	Ecoute	Ecoute active Matériel adapté	Se mettre en situation de recherche	Se questionner Persévérer pour aboutir Prendre des risques	Se remettre en question Dialoguer, confronter, collaborer Accepter un regard critique	Le travail est prolongé en dehors du cours

■ Nouvelle seconde

Le manque de motivation, d'implication des élèves durant leur parcours de formation en seconde et l'impression de subir des matières «inutiles» quand leur projet d'orientation devient définitif (exemple filière L qui refuse les Maths !) ont amené l'équipe à construire différemment la classe de seconde en réintroduisant de l'enjeu scolaire tout au long de l'année par une validation des acquis au fur et à mesure de l'année et en définissant un choix possible dans les disciplines de seconde en fonction du projet de l'élève en toute conscience des tenants et aboutissants de ces choix.



■ OBJECTIFS POURSUIVIS

- Retrouver motivation et investissement dans sa scolarité en permettant des parcours diversifiés.
- Faire des choix responsables et volontaires qui permettent d'entamer une réflexion régulière sur ses choix d'orientation et ainsi pouvoir personnaliser le parcours de l'élève.

■ MODALITÉS

- L'élève :
 - suit un tronc commun : français, langues vivantes, EPS
 - a la possibilité de poursuivre ou d'arrêter certaines matières classiques : SES, HG, SVT, Sciences.... en s'engageant à les remplacer ou à les compléter par des unités de réussite complémentaires (doc/actu, renforcement langues vivantes, Station météo, EPS activités nautiques.....).
- La pratique régulière de l'autoévaluation (choix et validation d'unités de réussites) amène l'élève à porter un regard distancié et lucide sur sa situation scolaire l'amène à formaliser des stratégies de remédiation nécessaires à sa réussite.
- Au final, les discussions portant sur le passage dans la classe supérieure ou une réorientation sont plus riches et prennent naissance bien plus tôt dans l'année. Cette expérimentation permet de mieux faire coïncider les choix d'orientation et la scolarité en seconde.

■ Enseignements d'exploration expérimentaux

Une pédagogie de l'enquête

Mise en place pour l'année 2015 d'une organisation particulière dans les enseignements d'exploration pour les deux classes de Seconde au CEPMO sur un thème commun et interdisciplinaire lié au travail d'enquête. L'évaluation de cet enseignement entre dans un champ plus global sur l'évaluation par compétences.



■ OBJECTIFS POURSUIVIS

Cette expérimentation s'inscrit dans un des axes du projet d'établissement du lycée :

- permettre aux élèves d'aborder les mêmes compétences sous des angles disciplinaires différents (Arts, Histoire Géographie, SES, Physique Chimie et SVT).
- expérimenter les trois domaines et construire un avis éclairé lors du choix de la série du cycle terminal.

La réflexion des enseignants dans la construction du déroulement des 6 semaines a permis d'avoir une trame et des objectifs communs :

- découvrir les démarches disciplinaires liées à l'enquête.
- découvrir différents métiers.
- mettre en œuvre une démarche interdisciplinaire
- préparation aux TPE.

■ MODALITÉS

La première question que l'équipe s'est posée, est comment permettre aux élèves de réellement explorer l'ensemble des enseignements proposés sans faire un choix à priori ? L'autre question portait sur la possibilité d'utiliser cet enseignement pour préparer aux TPE de première.

L'année est découpée en périodes de 6 semaines (de congés à congés) pendant lesquelles un enseignement basé sur l'enquête et la démarche d'investigation est proposé (Arts visuels, sciences humaines et sociales puis sciences). Les élèves participent pendant 3 périodes à un enseignement d'exploration différent.

- Chaque période, un enseignement d'exploration est proposé à tous les élèves : Sciences, Arts visuels, Sciences humaines

- La progression sur ces trois périodes est commune :

Semaine 1-Semaine 2 : apports disciplinaires et méthodologiques

Semaine 3 : ouverture vers l'extérieur

Semaine 4-Semaine 5: Réalisations d'élèves en groupe

Semaine 6 : restitution orale devant les groupes et les 6 profs de l'EEE

A la cinquième période (après les vacances d'avril) il y a une mise en commun du travail effectué depuis le début d'année. Les élèves doivent alors proposer une problématique interdisciplinaire recoupant deux des trois champs explorés.

■ Philosophie en Première

Y'a t-il un âge pour philosopher ?



Afin de répondre à une demande récurrente d'élèves et de leurs parents lors des bilans, la philosophie est intégrée dans l'emploi du temps des élèves de premières L, S et ES au CEPMO depuis 2010.

D'autres raisons justifient par ailleurs ce choix pédagogique :

L'appréhension des élèves devant une discipline entièrement nouvelle qu'ils découvrent seulement en terminale, et qui peut susciter angoisse ou démission.

L'incompréhension des parents devant cette inégalité de fait, au sein de l'Ecole républicaine, qui réserve à la philosophie une place singulière par rapport à toutes les autres disciplines souvent pratiquées dès le collège.

La suspicion des collègues qui ont pris l'habitude de travailler ensemble sur de nombreux projets, dont la philosophie est absente de facto. L'interrogation d'une administration, soucieuse des résultats obtenus au baccalauréat et de l'image renvoyée par l'établissement.

■ OBJECTIFS POURSUIVIS

- **Accéder à une maturité intellectuelle :**
 - Apprendre à construire un jugement autonome et efficace en confrontant sa pensée à celle d'autrui,
 - S'entraîner progressivement à réfléchir, analyser, distinguer, conceptualiser, problématiser, argumenter, justifier et assumer.
- **Donner du sens à sa scolarité :**
 - Ne plus subir une discussion, lutter contre l'indifférence et s'étonner devant la complexité du réel, en mettant en perspective les différents savoirs contenus, connaissances et compétences interdisciplinaires.
 - Devenir acteur de sa formation en apprenant à exercer son esprit critique.
- **Se familiariser avec les exigences de l'activité philosophique :**
 - Optimiser la réussite au baccalauréat.
 - Choisir une filière au lieu de la subir.
 - Lutter contre les préjugés en s'ouvrant au dialogue avec d'autres pensées et d'autres champs.

■ MODALITÉS

- Participation au TPE avec une heure et demie sur dix huit semaines : encadrement ou évaluation pour le baccalauréat.
- Interventions ciblées (entre deux et quatre heures par période) comme par exemple philosophie/ histoire : le procès d'Eichmann à Jérusalem à partir des analyses d'Hannah Arendt dans le cadre d'un cours sur le siècle des totalitarismes.
- Accompagnement personnalisé en classe entière avec un cours de quarante cinq minutes obligatoire sur l'année entière pour chaque série de première :
 1. les conditions d'apparition de la philosophie en Occident,
 2. les préjugés à l'encontre de la philosophie.

■ Préparation aux concours

Depuis quatre ans, le CEPMO propose aux élèves qui le souhaitent, de suivre une préparation aux concours d'entrée aux écoles de l'enseignement supérieur. A raison de deux heures par semaine, ils sont accompagnés dans leur préparation écrite et orale. Tous les concours présentant une épreuve de synthèse ou d'analyse documentaire et nécessitant un travail de veille informationnelle, c'est le professeur documentaliste qui encadre cette formation. Jusqu'à présent, nous avons préparé des élèves aux concours Sésame, Accès, Pass, Bachelor (Ecoles de commerce), IEP, Educateur spécialisé, Moniteur éducateur, Assistant social, Architecture, Photographie.



Moi par toi - Ich durch dich - I by you

■ OBJECTIFS POURSUIVIS

- Accompagner les élèves dans leur orientation post-bac.
- Apporter les méthodes nécessaires à la préparation aux concours en termes cognitif et organisationnel.
- Créer des synergies et des effets d'entraînement au sein du groupe favorisant la motivation.

■ MODALITÉS

A raison de deux heures par semaine, les élèves se retrouvent avec le professeur documentaliste. La formation est caractérisée par sa progressivité, et surtout par une pédagogie différenciée. Les activités proposées aux élèves les amènent à :

- Travailler sur des dossiers documentaires.
- S'entraîner à des entretiens oraux (certains filmés).
- Consulter une revue de presse par maillist hebdomadaire.
- Utiliser des outils numériques de veille comme netvibes.

■ PARTENARIATS

Essaimage au lycée Cordouan de Royan en 2013-2014. Pour 2014-2015, le professeur-documentaliste du CEPMO met à disposition des professeurs du lycée Cordouan les supports pédagogiques nécessaires :

D'autres partenariats sont envisagés pour la rentrée 2015-2016, notamment avec le Lycée Emile Combes de Pons et le Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc.



■ Le pôle EPS

Activités nautiques

Le pôle EPS propose, en plus du tronc commun d'EPS, la possibilité pour des élèves volontaires de s'inscrire en enseignement d'exploration ou de complément et de valider des compétences ou des diplômes reconnus dans le monde du travail. Certaines formations proposées sont pré-qualifiantes et permettent l'entrée en formation BPJEPS, d'autres telles le BNSSA permettent l'accès au monde du travail.

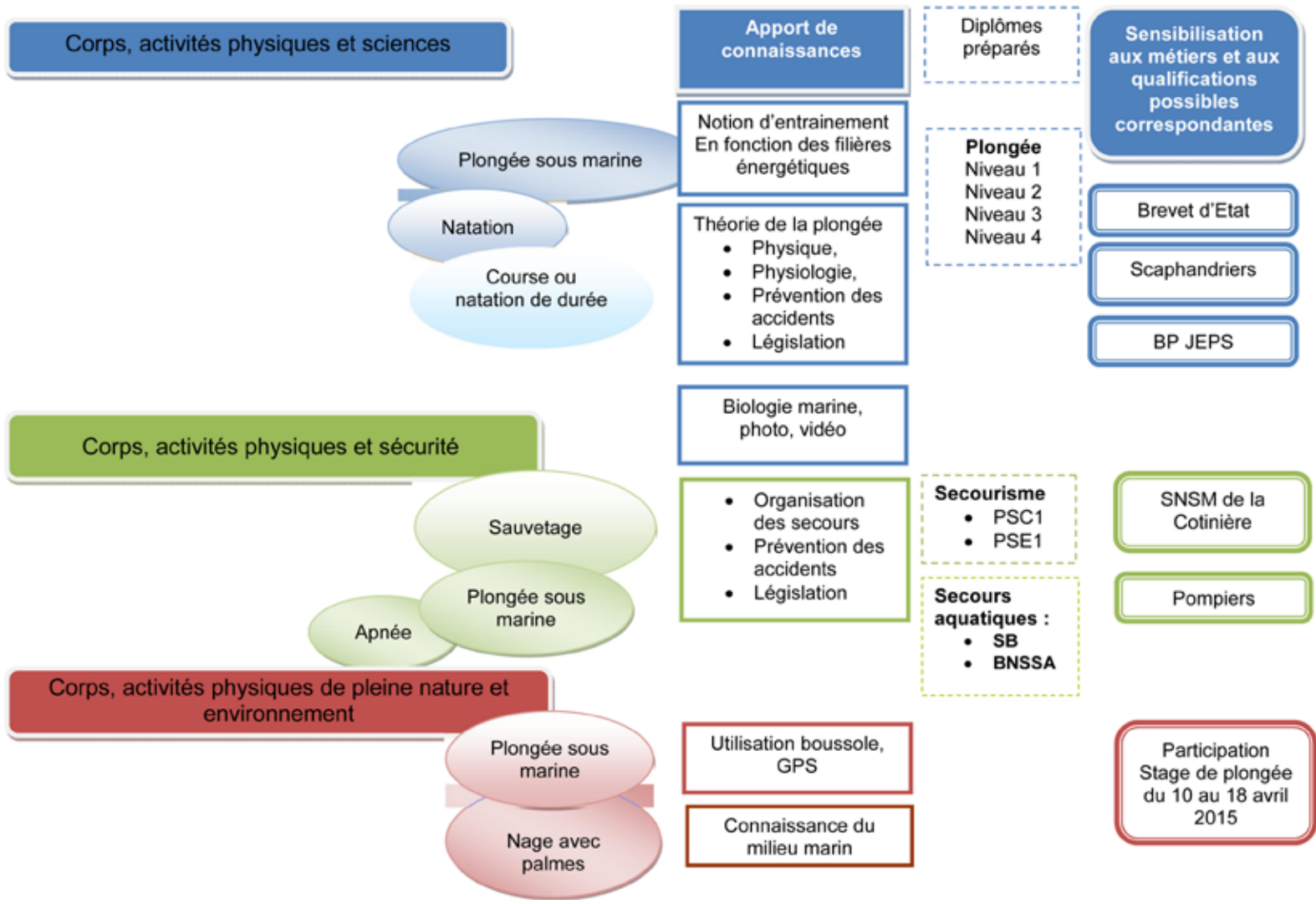


■ OBJECTIFS POURSUIVIS

- Redonner confiance par l'accès à des qualifications reconnues socialement.
- Lutter contre les pratiques ordaliques.
- S'approprier les règles pour aller vers une pratique autonome et responsable.
- Etre en capacité de se construire un projet de formation à long terme.
- Les objectifs des programmes de l'EPS

■ MODALITÉS

- 2 heures d'EPS
- 5 heures d'enseignement d'exploration ou 4 heures d'enseignement de complément.
- Un contrat de formation étudié et validé par l'élève chaque période.
- Découverte des métiers.



■ Le pôle Arts et Culture

Le CEPMO mène depuis son origine une politique éducative où la place de la culture et de l'art en particulier occupe une place prépondérante comme moyen de construction de l'élève-citoyen, sensible au monde qui l'entoure, doté d'outils d'analyse critique lui permettant de le décrypter. Par ailleurs, nous avons noté une forte appétence des élèves pour les pratiques artistiques permettant de créer au sein de lycée une dynamique constructive. Cette politique globale se développe selon trois axes :



Moi par moi - Ich durch mich - I by me

■ DANS L'ENSEIGNEMENT

Seconde	Première	Terminale
<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement d'exploration Arts visuels • Option facultative Arts plastiques • Arts du cirque en EPS 	<ul style="list-style-type: none"> • Option Arts plastiques obligatoire en en série L • Option facultative Arts plastiques toutes séries • Option facultative cinéma-audiovisuel • Arts du cirque en EPS 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement de spécialité Arts plastiques en L • Option facultative Arts plastiques toutes séries • Option cinéma-audiovisuel • Arts du cirque en EPS • Préparation aux concours des écoles d'art
<p>On retrouve également une certaine prépondérance des arts dans le choix des supports pédagogiques notamment dans l'enseignement des langues, de l'histoire et du français.</p>		

■ DANS LES PROJETS PARASCOLAIRES

Afin de ne pas limiter le champ de l'école aux programmes et objectifs scolaires, des plages hebdomadaires de « projet » sont mises en place. Elles permettent à la fois à l'élève de révéler d'autres qualités que celles attendues dans le travail disciplinaire, de découvrir des pratiques inconnues et de rencontrer des professionnels. Ces pratiques sont mouvantes en fonction des années puisque que certains de ces projets sont construits avec les élèves. Elles sont parfois le fruit de partenariats. Quelques exemples : atelier théâtre, courts-métrages, design mobilier, etc... Nous favorisons également dans la mesure des budgets la rencontre avec les œuvres (visite d'exposition, pièces de théâtre, voyages culturels) afin d'ouvrir l'horizon d'élèves souvent issus du monde de la ruralité.

■ DANS LES PARTENARIATS

- Participation du lycée à l'opération « Lycéens au cinéma » en partenariat avec l'Eldorado.
- Résidences d'artistes en partenariat avec le Musée de l'île d'Oléron
- Partenariat avec l'IME de La Rochelle autour de projets artistiques conjoints permettant la collaboration d'élèves et de jeunes déficients mentaux.
- Partenariat avec l'école maternelle de Bourcefranc pour laquelle les élèves construisent des spectacles à destination des enfants sur la base de projets pédagogiques disciplinaires.
- Partenariat avec l'espace d'exposition du Foyer départemental Lannelongue où est organisée chaque année une exposition des travaux des élèves
- Des partenariats ponctuels avec des structures culturelles (La Course, Théâtre de la Goutte d'Or, etc...) et de l'enseignement supérieur (université de La Rochelle, école d'art de Poitiers,...).



La plage «Projets»

Un grand nombre d'élèves éprouve des difficultés à s'approprier un projet scolaire, manque de confiance en eux, a un rapport stéréotypé et négatif à l'adulte, est centré sur lui-même.

D'autres éprouvent le besoin de trouver un sens aux apprentissages, de s'exprimer, de se sentir utiles.

Afin d'apporter une réponse à ce constat, le dispositif des projets a été mis en place : chaque membre du lycée, élève comme enseignant, a l'obligation de participer à un projet extra-scolaire élaboré par les élèves ou proposé par les enseignants, qui se déroulera tout au long de l'année.

OBJECTIFS POURSUIVIS

Ce dispositif est mis en place afin de développer une relation prof-élève dans laquelle les rôles peuvent être inversés, ce qui est ensuite bénéfique pour faire passer les savoirs et savoir-faire d'une matière.

Ainsi, le projet vise à proposer une activité extrascolaire sur le temps scolaire pour :

- confronter les élèves à des obstacles,
- provoquer des situations d'apprentissage, apprendre à construire avec l'autre.
- rendre les élèves acteurs et meneurs.

Les caractéristiques communes visées dans le groupe sont :

- un engagement personnel dans une action commune.
- des contraintes acceptées relevant de la tactique et / ou de la coordination.
- une organisation des rôles et une distribution du travail.

Il s'agit donc dans ce dispositif de :

- motiver et valoriser l'élève en lui donnant la possibilité de choisir et de mener à bien un projet annuel culturel, complémentaire à sa scolarité.
- faciliter la construction du projet personnel de l'élève dans un projet collectif lui permettant d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui pourront alimenter un futur CV.
- développer l'ouverture culturelle dans les formations proposées.
- développer l'ouverture de projets vers l'extérieur de l'établissement, travailler avec le tissu social, les associations...

MOYENS MIS EN OEUVRE

- Chaque projet est encadré par au moins un membre de l'équipe. Dans ce dispositif l'enseignant est un accompagnant nécessaire du groupe, à un moment de son travail : il facilite et accompagne la formalisation et la finalisation du projet.
- En début d'année des projets annuels sont proposés à l'initiative des enseignants ou des élèves. Ils s'assurent de leur faisabilité, en termes de compétences et de financement.
- Les porteurs de projets favorisent les apprentissages nécessaires à leur réalisation.
- Une plage d'1h30 hebdomadaire est consacrée au projet. D'autres créneaux peuvent aussi être utilisés. Les projets doivent favoriser l'activité des élèves et peuvent inclure des sorties pédagogiques.
- Le groupe participe à l'élaboration des objectifs à atteindre. On définit un objectif de fin d'année, également des objectifs à plus court terme, en fin de période au moment des bilans.
- Les membres du projet communiquent sur leurs actions dans les espaces prévus pour : Agora, bilans, site internet du lycée.





Moi par moi - Ich durch mich - I by me



Moi par toi - Ich durch dich - I by you

3

■ Les dispositifs éducatifs

■ La citoyenneté scolaire

Agora, groupes de discussion, coordination élèves

Le lycée expérimental a dès son origine proposé aux élèves de vivre une expérience scolaire différente en invitant chacun (enseignants et élèves) à être un membre actif de la communauté éducative. Tout élève inscrit participe à la vie de l'établissement. Différents dispositifs (Agora, groupes de discussion, coordination-élèves et représentants-classe) permettent à chacun d'être acteur de la vie lycéenne. L'Agora rassemble l'ensemble de la communauté éducative tous les 15 jours. Les groupes de discussion permettent d'approfondir les sujets abordés en groupe plus restreint. La coordination élève regroupe des « représentants » des élèves, interlocuteurs privilégiés de la coordination enseignante. Les représentants classe communiquent avec les enseignants sur les questions de vie de classe. Le lycée compte aussi une association des élèves (foyer-élève) chargée d'améliorer l'expérience lycéenne.



■ OBJECTIFS POURSUIVIS

- Permettre aux élèves d'être force d'organisation et de proposition dans la vie du lycée.
- Permettre aux élèves d'établir leurs modes de représentation.
- Associer les élèves à l'organisation et à l'animation de certaines plages collectives (Agoras).
- Former les élèves à la citoyenneté.
- Favoriser l'échange et le partage entre les différents acteurs de l'établissement.
- Favoriser et former à la prise de parole en public.

■ MOYENS MIS EN OEUVRE

• Groupes de discussion, Agora élèves et Agora commune :

Sont constitués des groupes d'environ une douzaine d'élèves, encadrés par deux professeurs, appelés groupes de discussion. Les groupes sont recomposés toutes les deux périodes. Cette recombinaison concerne aussi bien les élèves que les binômes de professeurs (qui gardent leurs pupilles). Chaque groupe doit nommer, en son sein, un rapporteur chargé de faire un compte rendu devant une assemblée de tous les acteurs (élèves, profs, autres personnels, partenaires...), appelée Agora qui aura lieu pendant 45 mn (1 semaine sur 2). Ces groupes se réuniront 45mn (1 semaine sur 2).

Les élèves peuvent se réunir en Agora-élèves (sans enseignants) pour prolonger des discussions en parallèle de la réunion d'équipe enseignante.

Axes de travail :

• Dans chaque groupe, l'échange et le partage constituent un axe principal du travail. Les thèmes nouveaux élaborés et documentés par un groupe de discussion peuvent être mis à l'ordre du jour des prochaines semaines après avoir été évoqués en réunion d'équipe. • Un travail sur la représentativité des élèves est mené en 1ère période pour définir les modalités de la représentation/élève pour les périodes suivantes. Celle-ci pouvant prendre des formes différentes.

• La coord'élèves :

- Le mode de détermination de ces élèves est débattu en groupes de discussion lors de la période 1 (élection, tirage au sort, volontariat, ...) : le mode de représentation retenu depuis la rentrée scolaire de 2013 : 2 élèves par niveau sont choisis, soit un total de 6 élèves
- La durée du mandat de la coordination des élèves est la même que celle de la coordination des enseignants.
- La coordination professeurs rencontre la coordination élèves une fois par semaine pour décider des sujets à aborder lors des plages collectives.



Affiche à destination de l'Académie française, réalisée par des élèves dans le cadre d'un projet artistique pour le rétablissement de l'accord de proximité dans la grammaire française.

■ PARTENARIATS

- Des intervenants extérieurs sont régulièrement invités à s'exprimer devant les élèves sur cette plage horaire :
- Les voisins du foyer départemental Lanlongue (éducateur, résidents handicapés)
- Des acteurs de la vie associative de l'île d'Oléron (Roule ma frite, Synergie 17, ...)
- Des acteurs locaux (élus, conseil local de santé, gendarmerie ...)

Le tutorat ■

Chaque élève est suivi par un de ses professeurs, désigné à titre définitif pour une année scolaire, comme tuteur par l'équipe pédagogique. Chaque enseignant se voit attribuer 6 ou 7 pupilles.

Ce tuteur, représentant de l'équipe des enseignants, est l'interlocuteur privilégié de l'élève et de ses parents. Il l'aide à construire son parcours individualisé, c'est à dire à définir ses choix d'orientation et les moyens mis en œuvre pour les atteindre, et assure le suivi des engagements pris par celui-ci pour réussir ce parcours.

Le suivi est assuré par des rencontres hebdomadaires entre pupille et tuteur ; une réunion de concertation hebdomadaire réunissant l'équipe éducative où chaque tuteur peut faire le point au regard des autres professionnels. Chaque fin de période, tuteur et pupille élaborent conjointement la synthèse du parcours scolaire de l'élève qui sera proposée aux parents. Ces derniers peuvent à chaque bilan rencontrer le tuteur.



■ OBJECTIFS POURSUIVIS

- Aider l'élève à se construire avec l'école.
- Instaurer un climat de dialogue.
- Rendre l'élève acteur de sa formation scolaire et extra scolaire.

■ PARTENARIATS

- Dans les champs qui ne relèvent pas de sa compétence, le tuteur sollicite les compétences d'autres acteurs faisant ou non partie de l'établissement :
- l'infirmière et le médecin scolaire pour les problèmes d'hygiène et de santé.
- le centre psychopédagogique d'aide à l'enfance.
- l'éducateur quand il s'agit d'un jeune sous tutelle judiciaire.
- l'assistante sociale.

■ L'éducation à la santé

La vie en autonomie peut amener nos élèves à rencontrer des problématiques liées à l'hygiène de vie et à la santé. Ces problématiques peuvent être traitées par le biais des Agoras, des cours, des projets interdisciplinaires.



■ OBJECTIFS POURSUIVIS

- Utiliser les matières à la disposition des élèves pour décrypter des faits d'actualité.
- Réaliser par l'intermédiaire de différents supports une campagne de sensibilisation et de prévention et s'ouvrir à l'extérieur (exemple : un échange intergénérationnel sur ce même thème avec la maison de retraite de Marennes et avec les troisièmes du collège du château d'Oléron).
- Organiser des journées à thème au sein du lycée : journée de la contraception, journée du sida, etc....
- Organiser des débats construits et argumentés avec les élèves.
- Organiser des rencontres avec des professionnels pour libérer la parole.

■ MOYENS MIS EN OEUVRE

- Trois membres de l'équipe gèrent le pôle santé de l'établissement et sont les interlocuteurs privilégiés des éventuels intervenants.
- Les responsables du pôle santé participent à des formations (prévention des addictions...) et sont intégrés aux réunions du Contrat Local de Santé (CLS) du bassin Marennes Oléron.
- Des cours et des actions liés à l'actualité en favorisant toujours l'ouverture vers l'extérieur : projet interdisciplinaire espagnol – enseignement scientifique sur l'avortement.
- Accueil et rencontres avec les étudiants infirmiers d'un IFSI pour construire un projet en lien avec les problématiques de santé et d'hygiène de vie de nos élèves.
- Lors des Agoras et des groupes de discussion les questions de santé et d'hygiène de vie peuvent être abordées par les élèves, les enseignants, des intervenants extérieurs (personnel médical, gendarmerie ...).



MOYENS MIS EN OEUVRE

Partant du constat que certains de nos élèves au sein même du CEPMO décrochaient, nous avons mis en place le dispositif Phoenix afin d'éviter des déscolarisation, de redonner aux jeunes l'envie d'apprendre, tout en les aidant à construire leur projet professionnel. Partant de l'anamnèse de l'élève, le professeur-référent en charge définit un emploi du temps comportant 15 plages de cours minimum, organise des temps de rencontre permettant la recherche d'une orientation plus adéquate, l'organisation de stages en entreprises ou dans les établissements scolaires, la mise en relation avec les membres de l'équipe médico-sociale si nécessaire.

PARTENARIATS

- Les entreprises
- Les établissements scolaires dans l'académie et hors académie
- L'équipe médico-sociale
- Les associations locales

Dispositif Phoenix

Depuis 2013, le CEPMO a créé un dispositif spécifique : Phoenix. C'est un dispositif proposant aux élèves qui décrochent au sein de notre structure de faire le bilan sur leur situation scolaire et personnelle afin de déterminer les points de rupture et les solutions à envisager. Pour ce faire, les élèves concernés ont un emploi du temps aménagé présentant des moments consacrés à ce travail.

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Ce dispositif permet aux élèves décrocheurs de ne pas quitter la structure et d'envisager sereinement un changement d'orientation sans rupture de scolarité.

CHIFFRE-CLÉ

Entre 5 et 10 élèves sont pris en charge par ce dispositif tout au long de l'année. Tous les niveaux sont concernés.

■ La relation aux parents

Dès le dépôt du dossier de candidature, une lettre de motivation de l'élève et une lettre de motivation de ses parents ou responsables légaux fondent les bases de la relation contractuelle entre l'élève, la famille et l'équipe pédagogique. La confiance devant se nouer par des engagements réciproques forts dans la durée. L'entretien constitue ce premier engagement. La relation au tuteur constitue ensuite le second engagement, tant pour les parents que pour l'élève. Enfin les bilans mettent en avant la place de la famille au sein du suivi de l'élève dans son parcours scolaire et social, ainsi que la perception de son enfant au sein du groupe classe, voire de la communauté scolaire.

■ OBJECTIFS POURSUIVIS

- Libérer la parole des uns et des autres.
- Appréhender l'élève dans sa globalité scolaire, sociale et psychologique.
- Maintien du dialogue en toutes circonstances.
- Apprendre à assumer sa responsabilité tant sur le plan individuel que collectif.

■ MODALITÉS

- Entretien tripartite (élève, parents, deux membres de l'équipe du CEPMO)
- Rencontres régulières avec le tuteur (cf fiche tutorat)
- Auto-évaluations (cf fiche évaluation sans note) et bilans (individuels ou collectifs). Faire le point sur une classe et chaque élève qui la compose, non plus en fin de trimestre mais en fin de période (avant chaque départ en vacances). Sont présents les élèves, les tuteurs, les enseignants de la classe et tous les parents qui se sont engagés lors de l'entretien à ce rituel fondamental. En cas d'absence de l'élève le tuteur organise une nouvelle rencontre avec l'élève et sa famille. Le souci étant toujours d'être très réactif.
- Le bilan peut être soit individuel (élève, parents, tuteur, un enseignant de la classe font très précisément le point sur la période écoulée en trouvant des remédiations pour la période suivante), soit collectif. Dans ce cas l'élève prend la parole devant tout le monde en présentant une synthèse de ses résultats scolaires, de sa vie sociale à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. Le but étant de continuer à progresser en assumant sa parole devant tout le monde et en construisant une orientation effective assumée.
- Contrat écrit si besoin pour formaliser le parcours individualisé.
- Fiche de dialogue avec les parents des élèves de secondes pour la validation périodique des UR (Unité de Réussite)
- Concertation intermédiaire avec les trois acteurs (élèves, parents, enseignants) en cas de dysfonctionnement.





4

■ Etre enseignant au CEPMO

■ Une équipe pédagogique

Depuis son origine, le CEPMO interroge les nouvelles professionnalités enseignantes. À ce titre, l'enseignant articule des missions multiples au sein de cette structure. Ces dernières s'intègrent dans un emploi du temps global qui dépasse les séquences de cours proprement dites. C'est en investissant les différents champs de l'école que l'équipe pédagogique fait le pari de permettre aux élèves d'établir un dialogue construit et constructeur avec l'adulte. L'action des enseignants articule de façon poreuse les champs du pédagogique et de l'éducatif. Ils sont originaires d'horizons divers, mais ont en commun une expérience qui dépasse le cadre professionnel de l'enseignement notamment dans le domaine associatif, leur permettant de venir nourrir une pratique professionnelle innovante dans des approches différenciées.



■ RÔLE DE L'ENSEIGNANT

Outre une recherche sur les méthodes pédagogiques, les objectifs éducatifs, l'organisation du temps scolaire et du temps de travail des enseignants, la qualité de la relation entre le professeur et l'élève, plus difficilement évaluable, est au cœur des préoccupations.

L'enseignant a donc pour mission :

- D'assurer l'enseignement de sa discipline et de collaborer à l'élaboration de plages inter et transdisciplinaires.
- D'assurer les plages spécifiques de l'emploi du temps : plages de soutien, réunions d'équipe, projet, options et modules complémentaires, Agoras et groupes de discussions.
- De participer aux dispositifs d'évaluations et de communication avec les familles en fin de période : autoévaluations et bilans.
- D'assurer un suivi individualisé des élèves (fonction tutorale et réunion de concertation).
- D'organiser des projets périscolaires en relation ou non avec son domaine initial de compétence.
- De participer à l'organisation et la gestion administrative de l'établissement.
- D'assurer au moins une des tâches à l'année (relations avec la presse, FESPI, la place du numérique, commission santé, suivi de cohorte, bricolage, comité de rédaction...).
- De nourrir des réflexions didactiques et pédagogiques, principalement lors des mois de juin et juillet. L'objectif de ces deux mois étant non seulement d'évaluer les dispositifs mis en place pendant l'année écoulée mais encore de préparer et d'imaginer la prochaine année scolaire.
- D'assurer ses fonctions de coordination de l'équipe éducative durant une période de 6 semaines
- De participer au rayonnement de l'établissement vers l'extérieur (formations, partenariats...)

Ainsi, pour assurer ses missions, l'enseignant est présent sur un volume horaire d'au moins 30 heures hebdomadaires dans l'établissement.

■ FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

La gestion de l'établissement, prise en charge par l'équipe d'enseignants, est à la base du fonctionnement pédagogique et institutionnel du CEPMO. Elle implique une démarche volontaire et solidaire des membres de l'équipe.

L'équipe se réunit deux fois par semaine en séance plénière :

- Les concertations de l'équipe éducative sont consacrées au suivi du groupe classe et au suivi individualisé des élèves. Elles permettent d'avoir une vision plus large des difficultés pouvant être rencontrées par la classe ou par l'élève, de confronter les différentes approches des enseignants et de proposer des remédiations. Elles permettent également de faire le point sur la transdisciplinarité, l'interdisciplinarité, les TICE et les projets spécifiques à chaque classe.
- La réunion d'équipe permet de gérer les problèmes administratifs et budgétaires, de décider de la politique de l'établissement, ou encore de discuter de la pédagogie au sein de l'établissement. Elle permet d'accueillir et de faire le point avec les partenaires extérieurs (équipe médico-sociale, CLLAJ, foyer Lannelongue...).

La coordination, constituée de trois membres de l'équipe désignés en début d'année pour une des cinq périodes, gère les affaires courantes, le suivi des grandes orientations du projet, préside la réunion d'équipe et en prépare l'ordre du jour. environ (coordination des actions de l'équipe, centralisation des informations, préparation et animation des réunions, ouverture et fermeture du lycée...)



■ CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Intégrer l'équipe du CEPMO implique donc un engagement sur l'ensemble des points précédents. On devient alors partie prenante du projet et ainsi impliqué et porteur de celui-ci. Cela crée une cohésion d'équipe qui est un élément essentiel à la réussite des élèves, au cœur du projet d'établissement.

- Pour répondre à cela, ont été créés 17,5 postes spécifiques académiques depuis 2007 dont le recrutement s'effectue ainsi selon des modalités négociées avec le rectorat : « Les différents personnels de l'équipe éducative de l'annexe expérimentale sont recrutés selon des procédures spécifiques. La procédure est la suivante : définition des postes à profil par l'équipe éducative et publication de ces postes dans le cadre du mouvement spécifique intra-académique ; examen des candidatures par l'équipe qui propose un classement du ou des candidats ; visa et transmission de ces propositions par le chef d'établissement au recteur qui affecte le ou les candidats retenus hors barème. S'il n'y a pas de candidats correspondant au profil du poste, un nouvel appel à candidature

pourra être fait. A titre exceptionnel, cet appel pourra être élargi à d'autres académies, en accord avec les recteurs concernés.

- L'équipe éducative est également constituée d'un quart-poste d'infirmière depuis 2014. Jusqu'à 2013 nous bénéficions de 40 %

UN LYCÉE OUVERT SUR L'EXTÉRIEUR

TRAVAUX, PUBLICATIONS ET RECHERCHES UNIVERSITAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise sur les usages numériques au niveau national. Coordonner des expériences pédagogiques. Ecole numériques n°15 consacré aux arts plastiques • L'évaluation sans note au CEPMO (CARDIE) http://ww2.ac-poitiers.fr/meip/spip.php?article248 • Fiches expéirithèques sur les dispositifs innovants au CEPMO (Décrochage, Education à la santé, Citoyenneté lycéenne, Phoenix, EEE,)
ACTIONS DE FORMATION (OBJET, PUBLIC...)	<ul style="list-style-type: none"> • Journée UDAF sur le décrochage, présentation du CEPMO (Angoulême, novembre 2013) • Diffusion d'une expérience menée au CEPMO sur un module de Préparation aux concours post-bac au lycée Cordouan (Royan) • Stage d'écriture avec le CRAP (juin 2014) • Actions de prévention sexualité (sage-femme) • Intervention à l'école d'infirmière de Rochefort (17).
ACCUEIL ET RENCONTRES AVEC DES VISITEURS EXTÉRIEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de stagiaires de l'Education Nationale (Chef d'établissement, CPE, enseignants): http://www.educavox.fr/innovation/structures/article/ma-journee-au-cepmo • 1 professeur d'espagnol (1 semaine) (février 2014) • 1 proviseur en cours de formation (1 jour) (mars 2014) et 2 proviseurs en poste (1 jour) (mars 2014) • Participation aux semaines internationale des lycées alternatifs (depuis 1996) • Accueil régulier de l'IUT Carrières sociales de Tours (depuis 1998) • Partenariat artistique et culturel avec les lycéens autrichiens de la Modellschull de Graz (depuis 1996) • Projet « Carto-partie » : rencontre avec les étudiants de Licence pro SIG de l'université de La Rochelle • Projets artistiques avec l'IME de Saint-Ouen d'Aunis. (depuis 2010) • Différentes rencontres avec les résidents du foyer Départemental Lannelongue (repas, organisation de projets...) • Participation au festival Handi-blues (Saint-Trojan, juin 2014) • Rencontre avec les CIO de Charente-maritime (17) (juin 2014) • Projet théâtre avec l'école maternelle de Bourcefranc-le Chapus • Rencontre avec des acteurs de la protection du littoral dans le cadre d'une sortie géologique • Rencontres avec l'Association Roule ma frite 17 autour du développement durable
AUTRES JOURNÉES SPÉCIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Journée « milieu associatif oléronnaï » : 8 associations de l'île d'Oléron présentent leurs actions • Journée « Utopie » : rencontre autour des problématiques environnementales en présence de Jean-Paul Jaud (réalisateur), Camille Lecomte (Les amis de la terre) et Gregory Gendre (Roule ma frite 17) (février 2014) http://etab.ac-poitiers.fr/lepmo/spip.php?article65
PARTENARIATS	<ul style="list-style-type: none"> • CLAJJ (hébergement des jeunes) • Synergie 17 (prise en charge des addictions) • Foyer départemental Lannelongue – Atalante (site commun)
PRESSE	<ul style="list-style-type: none"> • Reportage TF1 (novembre 2013) • Sud-Ouest (journée utopie février 2014) : http://www.sudouest.fr/2014/02/13/toute-une-journee-de-reflexion-1460145-1604.php
LIENS AVEC LES AUTORITÉS ACADÉMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux stages de la CARDIE (valoriser et évaluer les expérimentations) • Organisation et accueil du stage CARDIE sur l'évaluation • Participation au réseau FOQUALE par une présentation des dispositifs de raccordage au CEPMO,



30, avenue du débarquement
17370 Saint Trojan-les-Bains
Tel : 05 46 47 23 57
Fax : 05 46 47 24 80
Mail : cepmo@ac-poitiers.fr
Site : cepmo.org